



**CERTIGAZ**

8, Rue de l'Hôtel de Ville  
F - 92200 NEUILLY SUR SEINE  
Tél : +33 (0)1 80 21 07 40  
Fax : +33 (0)1 80 21 07 90  
infocertigaz@certigaz.fr

**REGIME  
FINANCIER  
2018**

**CERTIFICATION GAZ**

**MARQUAGE CE**

*(TOUS LES PRIX INDIQUES S'ENTENDENT EN EUROS HORS TAXES)*

1 - Emission d'un certificat CE de type .....	page 3
2 - Extension d'un certificat CE de type .....	page 3
3 - Délivrance d'une attestation de conformité .....	page 3
4 - Gestion des modèles certifiés .....	page 3
5 - Surveillance/Gestion CE .....	page 4
6 - Prestations d'essais .....	page 4
7 - Autorisation de laboratoires .....	page 4



## **1 - DELAI DE PAIEMENT**

Le montant total TTC indiqué sur la facture doit être réglé dans le délai indiqué à la date "échéance", soit au plus tard 30 jours après la date de facturation.

Le demandeur ou titulaire doit s'acquitter des sommes dues dans les conditions précédentes : toute défaillance de sa part fait en effet obstacle à l'exercice par CERTIGAZ des responsabilités de contrôle et d'intervention qui lui incombent au titre du présent règlement.

Dans le cas où une première mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception ne déterminerait pas, dans un délai de 1 mois, le paiement de l'intégralité des sommes dues, CERTIGAZ :

- prendra vis-à-vis du titulaire toutes sanctions prévues au chapitre 8 des Règles de Certification CE GAZ (RCCEGAZ) pour l'ensemble des produits certifiés,
- transmettra au contentieux les factures non réglées par le demandeur/titulaire.

## **2 - REVISION DES TARIFS**

La révision annuelle du présent tarif se base au minimum sur la valeur du taux d'inflation.

<b>MARQUAGE CE</b>
--------------------

---

**REGIME FINANCIER**

**CERTIFICATION GAZ**

**2 018**

---

**1 - EMISSION D'UN CERTIFICAT CE DE TYPE**

- 1.1 Directive 2009/142/CEE : Règlement (UE) 2016/426 "Appareils à Gaz"
- 1.2 Directive 92/42/CEE "Rendements des chaudières"
  - Terme fixe (\*) .....

Euros
840
840

**2 - EXTENSION D'UN CERTIFICAT CE DE TYPE**

- 2.1 Avec examen technique du rapport d'essais
  - par certificat modifié (pour une directive)
- 2.2 Sans examen technique (pas de rapport d'essais)
  - par certificat modifié (pour une directive)

Euros
540

Euros
255

**3 - DELIVRANCE D'UNE ATTESTATION DE CONFORMITE AU TYPE**

- Produits commercialisés sous une autre dénomination commerciale .....
- Validation de données certifiées .....
- Attestation rendement .....

Euros
255
255
255

**4 - GESTION CE DES MODELES CERTIFIES**

**Redevance calculée suivant les modèles couverts**

**par le certificat :**

- Pour les 10 premiers modèles (de 1 à 10) .....
- Pour les 20 suivants (de 11 à 30) .....
- Pour tous les modèles au delà de 30 .....

Euros
125
60
35

Les frais de gestion de l'année n sont calculés sur la base des modèles couverts par les certificats CE de type au 31 décembre de l'année n-1.

(\*) Si lors de l'instruction d'une demande il est nécessaire de consulter un laboratoire, le temps de consultation sera facturé par le laboratoire selon ses propres tarifs. Le constructeur sera informé de cette demande.

## 5 - SURVEILLANCE / GESTION CE

### 5.1 Instruction et gestion annuelle du dossier de site

Par site de fabrication .....

Euros
735

### 5.2 Prestations de surveillance (voir note de bas de page)

- Journée d'intervention de l'inspecteur/auditeur .....
- Forfait Préparation/rapport/suivi d'audit .....
- 1/2 Journée d'intervention de l'inspecteur/auditeur .....
- Déplacement / hébergement .....

Euros
1 370
685
825
frais réels

- Forfait déplacement éloigné en Europe (hors pays limitrophes) .....
- Forfait déplacement hors Europe .....

Euros
450
900

#### 5.2.1 - Contrôles inopinés

Les prestations d'inspection sur site sont facturés au temps passé selon le point 5.2

#### 5.2.2 - Assurance de la qualité de production / Assurance de la qualité du produit

Les prestations d'audit sur site sont facturés au temps passé selon le point 5.2

Un forfait de 0,5 jour est facturé pour la préparation, le rapport et le suivi de l'audit.

#### 5.2.3 - Vérification CE (sur produits)

- Vérification par contrôle et essais de chaque appareil
- Vérification statistique

Facturation au temps passé selon le point 5.2

#### 5.2.4 - Vérification CE à l'unité

Facturation au temps passé selon le point 5.2

## 6 - PRESTATIONS D'ESSAIS

- *Les devis sont fournis directement par les laboratoires lorsqu'ils réalisent les essais.*

- *Les essais sont réalisés sur devis.*

## 7 - AUTORISATION DE LABORATOIRE CE (voir note de bas de page)

- Instruction demande d'admission d'autorisation CE de laboratoire.....
- Instruction demande d'extention d'autorisation CE de laboratoire.....
- Audit du laboratoire (par jour et par auditeur) .....
- Forfait Préparation/rapport/suivi d'audit .....
- Redevance pour gestion annuelle d'autorisation de laboratoire CE .....

Euros
717
410
1 370
685
410

Note : Toute annulation d'un rendez-vous fixé à l'avance d'un commun accord sans justification valable (hors cas de force majeure) pourra donner lieu à la facturation de frais pour annulation équivalents à une demi-journée d'intervention.